

Réf: Dossier 271177

## Avis de constitution

### SOCIETE « IVOIRE PAYSAGE 5 » en abrégé « IP5 »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PAYSAGE 5 » en abrégé «  
IP5 »

Objet : -AMÉNAGEMENT PAYSAGE  
-DÉCLARATION INTERNE ET EXTERNE  
-ÉTALAGE ET ABATTAGE  
-FERRONNERIE D'ART  
-PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

— L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

— Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9E TRANCHE EN  
FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M KOUADIO BROU BENJAMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13372 du 11/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87563/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

